



Lettre d'actualité n°42

Commune de Plan-les-Ouates

2 avril 2022 - rectificatif

L'évènement



Le quartier des Sciers se dévoile

Le samedi 7 mai 2022, la population est invitée à découvrir le nouveau quartier « Les Sciers », ainsi que ses diverses infrastructures. Dès 11h, de nombreuses animations et visites jalonnent cette journée d'inauguration: on pourra ainsi découvrir le parcours sportif, visiter la nouvelle crèche Zinzolin ou encore s'informer sur les activités de l'arcade sociale et culturelle. Lâcher de ballons, apéritif ou encore maquillage ne manqueront pas de convaincre tous les membres de la famille!

https://www.plan-les-ouates.ch/files/plan-les-ouates_-_depliant_inauguration_sciers.pdf

Dernières nouvelles

S'informer sur les nouveaux engins électriques

La Commune organise une journée de prévention axée sur l'utilisation des engins de mobilité électrique le 9 avril dans le préau de l'école du Pré-du-Camp. Le public est invité à s'informer dans une ambiance conviviale.

Les engins de mobilité électrique comme les trottinettes connaissent un fort engouement depuis quelques années. Pratiques et ludiques, ils permettent néanmoins de rouler jusqu'à une vingtaine de km/h, ce qui comporte un certain nombre de risques pour soi-même ou pour autrui. Avant de se lancer dans l'espace public avec ces engins, il convient en effet de maîtriser leur conduite, de connaître le cadre légal dans lequel ils peuvent être utilisés et de porter un casque, ainsi que de respecter les autres usagers.

Très accessibles car coûtant quelques centaines de francs, les trottinettes électriques sont notamment prisées de jeunes et des pré-adolescents. Leur utilisation est toutefois proscrite avant l'âge de 14 ans et nécessite un permis avant l'âge de 16 ans. Il est aussi interdit de les conduire sur un trottoir.

La Commune a constaté un manque d'information général au sein de la population quant au cadre légal et aux risques liés à l'utilisation des nouveaux engins de mobilité électrique. C'est pourquoi elle a décidé d'organiser une journée conviviale de prévention. Celle-ci aura lieu le 9

avril 2022 dans la cour de l'école du Pré-du-Camp. Il s'agit d'une manifestation ludique ouverte à tous et dont l'objectif est simple: que le public reparte avec davantage de connaissances sur l'utilisation de ces engins. Cela permettra aux participants d'effectuer de meilleurs choix lors d'un achat et d'éviter de s'exposer à des risques. L'évènement est organisé par le Service de l'Action Sociale et de la Jeunesse en collaboration avec la Police Municipale, ainsi que RoadCross et le TCS.

La journée débutera à 13h et se terminera à 18h. Les participants pourront y découvrir plusieurs stands d'information. Un parcours d'obstacle en trottinette sera organisé avec des lots à la clé. Une simulation de crash permettra au public de se rendre compte des conséquences d'un impact à seulement 10km /h. De la petite restauration sera disponible, avec des crêpes, un four à pizza ainsi qu'une buvette.

Les organisateurs se réjouissent d'accueillir les jeunes, les parents et toute personne intéressée pour passer une belle journée ensemble !

Le programme de La Cour des Contes

L'édition 2022 du festival La Cour des Contes aura lieu du 29 avril au 8 mai. La programmation a été dévoilée le 1er avril. Quant à la billetterie, elle ouvrira dès le 11 avril.

<https://www.lacourdescontes.ch/>

Usage diurne des phares pour les vélos électriques

Selon un communiqué de l'OFROU datant du 18 février dernier, les vélos électriques sont tenus de circuler phares allumés, même en journée, et ce dès le 1er avril 2022. .

Le 18 février dernier, l'Office fédéral des routes (OFROU) a publié un communiqué indiquant que tous les vélos électriques seront tenus de circuler dès le 1^{er} avril 2022 en allumant leurs phares même en journée.

Les prescriptions déjà en vigueur concernant les dispositifs d'éclairage restent inchangées, les véhicules électriques urbains (trottinette, e-bike, gyropode) doivent d'ores et déjà être équipés d'au moins un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière, tous deux non clignotants.

Selon les recommandations en vigueur du Bureau de Prévention des Accidents, d'autres dispositifs sont également utiles pour la sécurité des usagers :

- Portez des vêtements clairs ou voyants, dans l'idéal un gilet fluorescent. De nuit, ajoutez des éléments réfléchissants à votre tenue.
- Des éléments réfléchissants sur le bras permettent de mieux voir vos signes de la main.
- Des catadioptrés sur les rayons ou des pneus réfléchissants sur les côtés accroissent la visibilité latérale.

- Vérifiez votre éclairage et réglez-le de manière à ne pas éblouir les autres usagers.
- Le port du casque est fortement recommandé pour tous les véhicules et même obligatoire pour les e-bike dont la vitesse est limitée à 45km

Plus d'informations sous :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-87253.html>

L'actualité des services

Administration

Aide d'urgence Covid

La crise sanitaire a eu de fortes répercussions sur le tissu économique, social, culturel et associatif. De ce fait, la Commune a décidé de mettre à nouveau en place cette année une aide d'urgence « à fonds perdus » à destination des secteurs précités. Un montant de 200'000 CHF a été prévu. Vous êtes une entreprise, une association, un club sportif, un artiste ou une entreprise culturelle et vous souhaitez bénéficier de cette aide ? Les informations, conditions et critères d'attribution seront publiés au cours des prochaines semaines sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter régulièrement !



Social

Mobilisation pour l'Ukraine

Suite à l'actualité des dernières semaines en Ukraine, la Commune a octroyé une subvention d'aide humanitaire d'urgence de 15'000 CHF à la Chaine du Bonheur. Les habitants qui souhaitent se mobiliser pour venir en aide aux réfugiés peuvent contacter [Solidarité Ukraine](#) ou se renseigner auprès de [Genève Bénévolat](#).

Suite à l'actualité des dernières semaines en Ukraine, la Commune a octroyé une subvention d'aide humanitaire d'urgence de 15'000 CHF à la Chaine du Bonheur.

La Chaine du bonheur finance des mesures d'aide d'urgence mises en place par les ONG partenaires présentes sur le terrain (Caritas, la Croix-Rouge Suisse, l'EPER, Médecins sans frontières, etc.). Actuellement, ces mesures sont concentrées sur l'accueil des réfugiés dans les pays limitrophes de l'Ukraine (nourriture, abris, kits d'hygiène et soins médicaux) mais, en fonction de l'évolution de cette guerre, la Chaine du bonheur adaptera ses actions aux besoins humanitaires et étendra son appui à des projets d'aide directement au sein de l'Ukraine, si la situation sécuritaire le permet.

Depuis quelques semaines, de plus en plus d'habitants souhaitent se mobiliser pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens qui arrivent à Genève et aux populations restées sur place. Si vous souhaitez vous impliquer, vous pouvez :

- Contacter Solidarité Ukraine, un dispositif d'accueil et d'aide mis en place par le Canton de Genève en collaboration avec l'Hospice Général répondant aux questions en lien avec le logement des réfugiés, les donations ou l'engagement bénévole. (solidariteukraine.ch/ ou au 0800.909.995)
- Vous renseigner auprès de Genève Bénévolat, qui recense toutes les actions mises en place par des associations, organisations non gouvernementales ou institutions publiques en faveur de l'Ukraine. (www.genevebenevolat.ch)

Le service de l'action sociale et de la jeunesse se tient également à disposition des habitants pour répondre aux questions relatives à la thématique. Vous pouvez le contacter par téléphone au 022.884.69.60 ou par e-mail à social@plan.les.ouates.ch.



Social

Contrat de quartier la Chapelle - les Sciers

Pour les habitants des Sciers: vous avez des idées pour améliorer votre vie de quartier ? Rendez-vous à l'assemblée de lancement du contrat de quartier la Chapelle - les Sciers le 7 avril prochain à 19h30 à l'école du Sapay ! Cette rencontre permettra de découvrir les innombrables opportunités de cet outil.

Pour les habitants et habitantes du quartier des Sciers et ses environs

Vous avez des idées concrètes pour améliorer votre vie de quartier ? Vous avez envie de vous investir dans la vie du quartier ? Rendez-vous à l'assemblée de lancement du contrat de quartier la Chapelle-Les Sciers ! Cette rencontre permettra de découvrir ou redécouvrir les innombrables opportunités que cet outil offre aux habitants et acteurs du quartier, des villas avoisinantes et de l'immeuble 14-16 du Trèfle-Blanc.

Venez participer à l'assemblée constitutive pour partager vos idées et rencontrer vos voisins,

En présence de Xavier Magnin, conseiller administratif de Plan-les-Ouates et de son homologue à Lancy ; Salima Moyard.

L'assemblée sera suivie d'une verrée conviviale.

**ASSEMBLÉE DE LANCEMENT
DU CONTRAT DE QUARTIER
LA CHAPELLE-LES SCIERS**



Espaces verts

L'entretien des bancs du domaine public

200 bancs et tables de pique-nique sont installés sur le territoire de la Commune. Ils créent des zones accueillantes, des lieux d'échanges et favorisent les liens entre les quartiers. Chaque hiver, plusieurs bancs en bois sont entièrement démontés, nettoyés, poncés et repeints par les collaborateurs du Service de l'environnement et des espaces verts.

<https://www.plan-les-ouates.ch/pages/la-commune/les-actions-environnementales/espaces-verts/entretien-des-espaces-publics-et-des-routes>



Et encore

Camps sportifs pour les enfants à Pâques

Vous recherchez une activité sportive pour votre enfant durant les vacances de Pâques ? Votre enfant souhaite découvrir une nouvelle activité physique ou se perfectionner dans son sport ? Retrouvez à l'aide du lien ci-dessous la liste des camps organisés par les associations sportives communales.

<https://www.plan-les-ouates.ch/pages/que-faire-a-plan-les-ouates/envie-de-sport/activites-sportives/camps-enfants>

[L'agenda communal](#)